

Gazette  
2020

la  
Charente  
Maritime

17210  
BEDENAC

Le mot du Maire

## Édito

Chères Bédénacaises et chers Bédénacais ; Au lendemain du scrutin du 15/3/2020, je souhaiterais vous remercier vivement au nom de tout le conseil municipal pour le résultat de cette élection et la confiance que vous nous avez accordée. En vous déplaçant massivement, vous avez témoigné tout l'intérêt que vous portez à la vie locale. En raison de l'épidémie de la COVID-19, la mise en place du conseil municipal a été réalisée le 23/5/2020, avec sa cohorte d'annulation de manifestations ou de restrictions gouvernementales pour protéger notre population. À ce jour, les règles de prudence s'imposent toujours.



La Mairie est désormais ouverte du lundi au samedi de 09H à 12H30.  
Un poste d'assistante d'accueil a été créé pour répondre, dans un premier temps aux administrés.

## L'ÉQUIPE MUNICIPALE EST À VOTRE SERVICE :

MAIRE : LAPARLIÈRE ALAIN  
1ÈRE ADJOINTE FRUCHARD MARYLÈNE  
2ÈME ADJOINTE CAUSSE JACQUELINE  
3ÈME ADJOINT TABUTEAU MICHEL  
4ÈME ADJOINT SARNAC JÉRÔME

### CONSEILLERS MUNICIPAUX :

ARCAY MICHEL  
BLONDEAU BERNARD  
BOUTIN YANNICK  
BLONDEAU GABRIELLE  
DROUILLARD PEGGY  
FRATY FRÉDÉRIC  
GUIBERT DELPHINE  
MOUROCQ VANESSA  
LABAYE ANTHONY  
ZAIDI HOURIA

## Actions de la municipalité :



Les locaux de la Mairie vont être réorganisés, pour répondre à un nouveau mode de fonctionnement, permettant au Maire d'avoir un bureau, et au conseil de bénéficier d'une salle fixe pour l'organisation des réunions, sans déranger l'accueil du public. Dans le même temps, l'isolation et la mise aux normes électriques seront réalisées.

Un nouveau standard téléphonique sera installé avec ajout de lignes. Actuellement, il n'existe qu'une seule ligne active ne répondant pas aux attentes du public et au fonctionnement général de la Mairie.



Le Robinier faux-acacia, situé près de l'entrée des écoles côté route, a été abattu ; il menaçait la sécurité des enfants et risquait d'endommager, les citernes de gaz et la toiture de la cantine, en cas de chute.

Mise en œuvre des mesures COVID-19 au bénéfice de l'école, par le détachement d'un personnel des services techniques et l'embauche à titre temporaire d'un second personnel pour répondre aux besoins exprimés par l'Education Nationale.

À l'école, l'accueil des enfants a été avancé à 07h00 du matin à titre expérimental pour répondre aux besoins exprimés par certains parents.



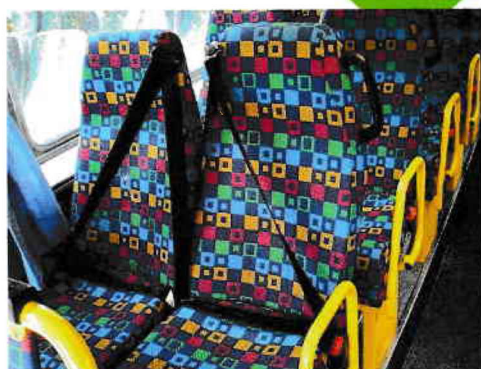
Les horaires de l'Agence Postale Communale vont changer à compter du 2/11/2020. Elle sera ouverte dès 08H30 jusqu'à 13heures du lundi au vendredi. Pour répondre aux sollicitations des usagers, le bureau sera ouvert dès le samedi 7/11/2020 un samedi sur deux de 08H30 à 13H pour le retrait de recommandés ou tous vos envois. Les nouveaux horaires seront affichés au public. Enfin, un point relais colis sera mis à votre disposition bientôt dans ces mêmes locaux pour y recevoir vos commandes faites sur Internet.

Mise en place de protections COVID-19 pour les personnels administratifs de la Poste et de la Mairie.



Le transport scolaire est externalisé auprès d'un professionnel, dont c'est le cœur de métier. Le coût sera toujours supporté par la municipalité, comme par le passé.

- Ceintures de sécurité ventrales
- Ceintures de sécurité 3 points pour les sièges avant
- Avertisseurs sonores de marche arrière
- Pictogramme "transport d'enfants"
- Vitrage en verre sécurit
- Éthylotest anti-démarrage



Parce que la sécurité de vos enfants n'a pas de prix !

Un tracteur neuf a été acheté pour répondre aux besoins des services techniques et satisfaire aux normes de sécurité en vigueur.



## Projets à court terme



Attente d'un nouveau devis pour la création du site internet de la Mairie. Celui demandé dès le 01/06/2020 ne répondait plus aux critères techniques et de sécurité numérique qui ont depuis évolué.



Le ralentisseur prévu Avenue des Pins devrait voir le jour bientôt ; un autre projet du même type est envisagé face aux écoles. L'analyse des vitesses enregistrées par les radars pédagogiques sont parlants, avec des relevés qui ne devraient pas exister en agglomération.



La réorganisation des sites de recueils des déchets ménagers est en cours avec une nouvelle adaptation des plateformes.

**Préparons la collecte.** La Mairie de votre commune fournit les sacs jaunes pour les déchets recyclables dans les bacs de même couleur. Il est interdit de déposer sur les lieux de collecte, des déchets autres que ceux autorisés. Les déchets non conformes déposés seront sanctionnés contre ceux qui ne se rendent pas à la déchetterie, avec une amende de 1500€. La propreté est l'affaire de tous, la Mairie y veillera.

-La localisation actuelle des ateliers municipaux ne répond pas aux exigences de salubrité et de fonctionnalité, aussi son déplacement est envisagé sur un autre terrain à acquérir.

-La mise aux normes de la salle de « Chierzac », pour qu'elle soit accessible à tous en toute sécurité, est en prévision.

-Finalisation du plan local d'urbanisme.

-La signalétique des rues aux fins de normalisation des adresses sur le territoire est en cours de réalisation.

-Poursuite des travaux engagés aux logements de la salle des fêtes et du cabinet infirmier.

## Informations diverses :

Les travaux des pistes forestières engagés par M. ALLEAUME ainsi que le programme de voirie communale sont terminés.

## Vie du village :

Compte tenu de l'épidémie de la COVID-19, le repas commun des aînés est compromis. Un portage de repas à domicile comme solution de remplacement a été retenu, pour le 10/01/2021. Un projet de Mutuelle communale en collaboration avec le groupe AXA est en cours, des réunions d'informations vont être lancées pour les personnes intéressées, aux fins de pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels. Les entrées des cimetières de Bédenac et Linières vont être sécurisées et remises en état., Des procès-verbaux ont été dressés par Mr le Maire à l'encontre de deux automobilistes pour des dérapages sur la place de la Guinguette et l'autre pour le non-respect du STOP au niveau de la Mairie et une vitesse excessive dans l'agglomération. Les auditions des auteurs sont en cours auprès de la Gendarmerie pour que des sanctions soient prises. Nous avons demandé que les résultats nous soient communiqués. À suivre... À l'instant où nous imprimons cette gazette, en raison de la Covid, la location de la salle des fêtes ainsi que les animations sont suspendues.



## Culture et loisirs :



Un appel à volontaires est lancé pour restructurer le Comité des Fêtes au niveau du bureau et des bénévoles. Les candidatures sont recueillies à la Mairie et auprès de la Présidente, Mme Lacouture Patricia.

La bibliothèque sera autonome et joignable directement avec une ligne téléphonique dédiée.

## Calendrier de la saison 2020/2021 à domicile :

27/09/20	SCBL 1 - US La Gémoez3	SCBL 2 - ST Maigrin
11/10/20		SCBL 2 - St Denis de Stge
01/11/20	SCBL 1 - Meschers-Mort-Semussac 3	SCBL 2 - St Aigulin 2
15/11/20	SCBL 1 - Saintonge Avenir	SCBL 2 - Réaux 2
06/12/20	SCBL 1 - St Georges de Didonne 2	SCBL 2 - Léoville 2
28/02/21	SCBL 1 - Pons 3	SCBL 2 - Montguyon 3
14/03/21	SCBL 1 - Dragons verts	SCBL 2 - Bussac 3
11/03/21	SCBL 1 - St André De Lidon	SCBL 2 - Cercoux La Clotte 2
09/05/21	SCBL 1 - Chad/Jar/Mar 2	SCBL 2 - Guit/Nieul



Le terrain de football a été remis en état avec un programme d'entretien cohérent.

Création d'un club de football SCBL (Sporting Club Bédenac-Laruscade) qui viendra agrémenter vos dimanches après-midi. A ce jour, 24 jeunes poussins sont venus s'inscrire, les nouveaux seront les bienvenus ! Venez nombreux soutenir les deux équipes !

Le calendrier des matchs complet est affiché en Mairie.

## Vie pratique :

Téléphone Mairie de Bédenac : 05.46.04.45.39. Ouverture du lundi au samedi matin de 09H à 12H30.